

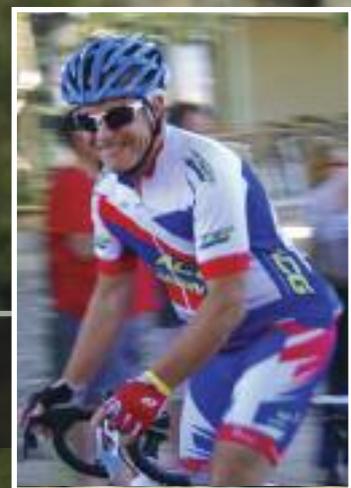
GASSIN

LA PLUS BELLE VUE DU GOLFE • PRINTEMPS 2017



20 ans!

TOUT ROULE POUR L'AVENIR CYCLISTE GASSINOIS



CULTURE

Homage à
trois Gassinois

TOURISME

Classement de la commune
et de l'office de tourisme

ENVIRONNEMENT

Emploi du feu et brûlage
des déchets verts



Le carnet de l'année

Naissances 2016

- 02/03/2016 - Ambre BASSO
- 06/03/2016 - Victor MARTIN
- 21/03/2016 - Sandro GUILLERMIN
- 26/05/2016 - Matteo BERTOLINO
- 04/08/2016 - Marius GUITTON ROHAUT
- 16/09/2016 - Luisa-Marie MORAND GHIO
- 23/09/2016 - Gabriel JEAN
- 03/10/2016 - Léo DESPREZ
- 12/11/2016 - Leoan BORGES FREIRE
- 15/12/2016 - Anaïs CARCHON
- 30/12/2016 - Jade MOUTON PRAMUANSIN

Décès 2016

- 08/01/2016 - AUDIER Monique
- 24/01/2016 - DORKEL Paul
- 04/02/2016 - CONCHON Madeleine
- 13/02/2016 - BEHAGUE Guy
- 06/03/2016 - OLLIVIER Adrienne
- 15/03/2016 - BARRET Paulette
- 08/04/2016 - LEROY Pierre
- 12/04/2016 - MILLO Edouard
- 23/04/2016 - ANSALDI Fernand
- 30/04/2016 - DELAUNAY Bernadette
- 11/05/2016 - LEMAIRE Stéphane
- 14/05/2016 - ZINCK Paul
- 21/05/2015 - NICOLAS Alain
- 29/05/2016 - REDIUK Marcelle
- 31/05/2016 - BERNAUD Serge
- 01/06/2016 - DUFOURQ Micheline
- 21/06/2016 - LOPEZ PALOMINO Maria Luisa
- 16/09/2016 - LECOMMANDEUR Roger
- 01/10/2016 - JACOBS Pierre
- 07/11/2016 - ARSAC Bernadette
- 08/11/2016 - CONDROYER Raymond
- 27/11/2016 - DOVERO Severino
- 29/11/2016 - ADAMS Liliás
- 18/12/2016 - REY-BROT Mireille



Patricia nous a quittés.

Ce dimanche 12 mars, Patricia s'en est allée. Tous ceux qui l'ont connue gardent en mémoire l'image d'une femme généreuse, le cœur sur la main, toujours prête à rendre service.

ATSEM auprès des enfants de maternelle puis animatrice au périscolaire et à la Salle des Jeunes, elle était aussi très active auprès de l'association Handibou (la collecte de bouchons plastique) et de l'Adapei (vente des brioches).

Très courageuse devant la maladie, son absence nous plonge tous, Gassinois, agents communaux et élus, dans une grande tristesse.

Nos pensées vont à son mari Joël, à ses enfants Fabrice, Sabrina et Mickaël et à ses petits-enfants Hugo, Maëva et Lya dans cette terrible épreuve.

Mariages 2016

- 05/03/2016 - Walid ABOUD et Soumia LAGDANI
- 08/03/2016 - Dustin MOUTON et Jiraporn PRAMUANSIN
- 14/05/2016 - Jean-Yves ROBIN et Jeanne MALAFOSSE
- 14/05/2016 - Frédéric DELPECH et Capucine DALLE
- 17/05/2016 - François-Charles BABINET et Christiane, Nathalie CHAPELLE
- 11/06/2016 - Guillaume ALIX et Elsa CARRERE
- 25/06/2016 - Anthony GUERRAZZI et Elsa DUPERRAY
- 25/06/2016 - Alban COLLARO et Sonia DEGEROMINI
- 23/09/2016 - Max DEGEORGES et Amandine DE WAELE
- 12/11/2016 - Rida CHEKDOUF et Jamila EL ASERY

Où trouver votre magazine

"Gassin, la plus belle vue du Golfe"?

- Vous le recevez dans votre boîte aux lettres.
- Vous pouvez le trouver en Mairie, à l'Office de tourisme et à la bibliothèque.
- Vous pouvez le télécharger et le consulter en ligne sur le site internet de votre commune: www.mairie-gassin.fr

Si vous ne le recevez pas, contactez le secrétariat de la Mairie au 04 94 56 62 00.

Retrouvez toute l'actualité de Gassin sur www.mairie-gassin.fr

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE GASSIN • PRINTEMPS 2017

Responsable de la publication : Anne-Marie Waniart

Comité de Rédaction :

Cellule communication

Conception - Rédaction :

A. Thierry, A. Martin, S.Varinot, Office de tourisme
G. Hedez-Maison et Communauté de communes du Golfe de St Tropez

Maquette : Sun 7 Graphic

Impression : Groupe Riccobono Offset Presse

Tirage : 1600 exemplaires

Photos : M. Ravel, A. Thierry, C. Ollivier

Siège : Mairie de Gassin

83580 Gassin

Tél : 04 94 56 62 00

www.mairie-gassin.fr

Dépôt légal à parution

Sommaire



04 / 08
Informations municipales



09
Un peu d'histoire...



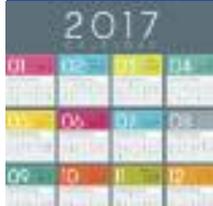
10 / 11
Dossier :
Avenir Cycliste Gassinois



12
Portraits de sportifs



13
Communautés de
communes



14 / 15
Agenda



16 / 19
Retour sur



20
Brûlage des déchets verts



Edito

Comme nous l'avions annoncé à l'occasion des vœux à la population, les projets pour 2017 ne manquent pas. Trois mois après, certains ont déjà vu le jour.

Pour nos seniors, nous avons rejoint le programme européen porté par le Conseil Départemental, CONSENSO, dont l'objectif est d'analyser et mettre en place les actions nécessaires au maintien à domicile de nos anciens.

En matière de sécurité, nous nous engageons pleinement dans le programme «Participation citoyenne» en collaboration avec la Gendarmerie nationale. Une première réunion publique s'est tenue en janvier. Il s'agit maintenant de désigner dans chaque quartier un référent qui sera le contact privilégié des forces de sécurité. L'occasion de rappeler à tous que l'opération « tranquillité vacances » est toujours proposée gratuitement pour assurer un contrôle régulier des propriétés en cas d'absences. Avec le Responsable de la police municipale, nous étudions actuellement le déploiement de la vidéo-protection sur la commune.

Après l'acquisition d'un véhicule porteur d'eau pour le CCFF, nous allons doter les équipes de la police municipale d'un véhicule léger 4x4 pour se déplacer sur nos pistes.

Les travaux du futur rond-point des Marines ont commencé permettant à l'issue de rejoindre en toute sécurité les habitations, les commerces, la plage et le port des Marines. Le chantier des trottoirs protégeant les trajets piétonniers jusqu'aux habitations de Malleribes et la zone commerçante de Château-Martin a également débuté et devrait durer environ 1 mois.

Nous avons validé en préfecture notre Plan Communal de Sauvegarde et nous vous mettons à disposition avec ce magazine, le document d'information communale des Risques Majeurs vous permettant d'adopter les bons réflexes. Avec la Communauté de Communes, nous développons le processus d'appel en masse vous permettant d'être informés par SMS en cas d'alerte.

Pour accompagner le dynamisme de notre territoire, nous allons prolonger notre engagement en matière touristique. Après le classement de notre Office de tourisme en catégorie 3 et de Gassin en commune touristique, nous allons augmenter notre effectif, réaliser un nouveau bâtiment plus visible et plus accueillant tout en renforçant notre contrôle en matière de taxe de séjour.

Au niveau associatif enfin, j'ai proposé le maintien des aides financières aux associations qui ne méritent pas loin s'en faut.

A l'occasion de ses 20 ans, nous profitons de ce numéro pour féliciter l'Avenir Cycliste Gassinois pour sa longévité et son dynamisme. L'Enduro des 3 caps qu'il organise pour la deuxième année a remporté un franc succès avec des pointures de la discipline. Un grand club donc qui porte haut les couleurs de Gassin. De grands champions et des dates qui comptent. Félicitations à ses membres ! A notre tour, nous souhaitons porter haut le bien vivre à Gassin pour tous, pour les familles, les actifs, les seniors et les touristes.

Bonne lecture à tous.

Anne-Marie WANIART
Maire de Gassin

Portraits

Des départs à la retraite, des employés qui s'en vont vers de nouveaux horizons, des besoins croissants, la Mairie a recruté en 2016 de nouveaux membres du personnel. Nous vous les présentons à travers cette page.

Services Techniques

Arrivés pendant l'été, en renfort pour la saison estivale, Sébastien MAUMUS et Anthony DA COSTA n'ont pas chômé depuis leur arrivée à Gassin. Les nouveaux venus ont mis à profit leurs compétences en matière de peinture pour l'un et de menuiserie pour l'autre et ont ainsi procédé à de nombreux travaux, allant de la peinture des ferronneries de l'école élémentaire et de la mairie à celle des classes de l'école Espélidou jusqu'à la fabrication de meubles, d'une rampe d'accès à l'Office de Tourisme, la remise en jeu des portes de la salle Espélidou et le rabotage de toutes les portes de l'école élémentaire suite à la pose des nouveaux revêtements au sol.



Sébastien MAUMUS



Anthony DA COSTA



Olivier CHAVE

Dans un tout autre domaine, la ferronnerie, c'est Olivier CHAVE qui a été recruté en septembre. Ce ferronnier expérimenté avait déjà réalisé plusieurs travaux au sein de la commune comme les mains courantes du village (escalier d'accès à la place des Îles d'Or, escalier de la mairie...) ou le portail du cimetière. Pour l'aider dans son travail, la Mairie a investi dans du matériel spécialisé comme une scie à ruban (qui permet de couper de gros morceaux de fer), une perceuse à colonne, une enclume et un poste à souder.



Éric MEYER

Police municipale

C'est comme responsable de la Police Municipale qu'Éric MEYER a pris ses fonctions en octobre dernier. Ses missions, nombreuses et variées, vont de la gestion du personnel de la Police Municipale, au contrôle des chantiers de construction lié aux autorisations d'urbanisme en passant par la sécurité et le bon ordre de la commune.

Cet ancien gendarme a mis en place dès son arrivée un service de fourrière opérationnel depuis mi-novembre ainsi qu'un véritable service d'objets trouvés (voir l'article page 7). La Police

Municipale travaille en étroite collaboration avec de nombreux services communaux comme l'urbanisme, les services techniques, le service sécurité – environnement, les festivités, etc. L'objectif final étant de mettre en place une véritable police de proximité, axée sur le relationnel, la surveillance de l'environnement, l'urbanisme et toutes les problématiques qui concernent Gassin et le Golfe de Saint-Tropez.

Enfance - Jeunesse

Dans un tout autre domaine, Vanessa ABENS a été nommée responsable du service animation au 1^{er} septembre 2016. Vanessa travaille pour la commune de Gassin depuis plusieurs années, tout d'abord en renfort au sein de l'équipe d'animation suite à la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires puis comme adjointe d'animation. C'est donc tout naturellement qu'elle a été nommée à la tête du service animation. Forte d'un parcours atypique qui l'a amenée d'une formation d'architecte à un diplôme professionnel de tailleur de pierres (entre autres), ses centres d'intérêts ont toujours été la transmission des savoirs et l'animation, à travers la mise en place de «classes Patrimoine», de chantiers pédagogiques et d'activités de médiation culturelle ayant trait à l'archéologie. Une polyvalence et un savoir-faire qui lui permettront de mettre en place de nombreux projets (notamment entre l'école et les temps périscolaires) et d'assurer au mieux la gestion du service.



Vanessa ABENS

Brèves

Nouvelle procédure concernant les cartes d'identité

Les demandes de carte d'identité ne seront plus traitées à la Mairie de Gassin à partir du 06 mars 2017.

Par un décret paru le 30 octobre 2016 au Journal officiel, le gouvernement a autorisé "la création d'un traitement de données à caractère personnel relatif aux passeports et aux cartes nationales d'identité". Cela signifie qu'au lieu de se rendre à la mairie de leur domicile, les Français devront, pour toutes les démarches concernant la carte nationale d'identité, aller dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil de données mis en place pour les passeports biométriques.

Pour rappel, les communes du Golfe disposant d'un dispositif de recueil de données sont au nombre de 4 : Saint-Tropez, Cavalaire, Grimaud et Sainte-Maxime. Comme pour les passeports, il faudra dorénavant se déplacer dans l'une de ces mairies pour faire une demande de carte d'identité.

Nouveau ! Télé-relevé de votre compteur d'eau

Pour permettre à chaque usager d'avoir une maîtrise de ses consommations d'eau et donc de sa facture, le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau de la Corniche des Maures (SIDECM) déploie le télé-relevé des compteurs d'eau. Cette technologie, vous offre de nouveaux services qui sont effectifs depuis le 1^{er} janvier.

Ce système fonctionne grâce à un module placé sur votre compteur d'eau qui enregistre en permanence vos consommations et les transmet à un récepteur. Les informations sont ainsi relayées par internet jusqu'au centre de traitement des données. Cela vous permet de consulter vos propres données de consommation. Pour utiliser les fonctionnalités en ligne, rendez-vous sur le site www.eau-services.com muni d'une de vos factures d'eau afin de créer votre compte client. Vous pourrez ainsi suivre votre consommation et créer des alertes personnalisées. La brochure d'information destinée aux usagers est disponible à l'accueil de la Mairie et téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.sidecm.fr/pageLibre00011602.aspx>



Le nouveau récepteur a été installé le 07 décembre dernier, Rue des Ecoles



Inauguration du lotissement Neptune



Les nouveaux habitants du quartier qui ont pu faire connaissance avec les élus.

Inauguration du lotissement NEPTUNE

Le 12 octobre dernier Mme le Maire a inauguré la toute nouvelle résidence Neptune installée à l'entrée des Marines de Gassin, en présence du sous-préfet de Draguignan, Philippe Portal, de Michel Bonus, le président du conseil d'administration et de Martial Aubry le directeur de Var Habitat, l'opérateur de l'ensemble immobilier. Le lotissement, qui a accueilli ses premiers résidents en juillet 2016, a été vivement salué par M. Portal qui a rendu hommage « à un ensemble de maisons parfaitement bien intégrées à l'environnement » et a qualifié la résidence « d'œuvre pédagogique ».



Mme Waniart entourée de Messieurs Aubry, Bonus et Portal

Décorations de Noël

Un grand merci aux agents des services techniques de la commune qui, comme tous les ans ont mis en pot et installé tous les sapins de Noël répartis dans le centre du village (Mairie, église, place des Îles d'or et à l'entrée du village). Cette année, c'est une décoration naturelle en bois et papier réalisée par le fleuriste Coq'licot à Cogolin qui a habillé les sapins pendant la période des fêtes.



La décoration de la Mairie

Le Père Noël est venu en personne relever son courrier!



Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)

Qu'est-ce que c'est ?

Le DICRIM recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques naturels et technologiques majeurs sur le territoire de la commune.

Le maire met en place un document d'information qui recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques sur le territoire de la commune, notamment celles qu'il a prises en vertu de ses pouvoirs de police.

Que contient-il ?

Il contient les données locales, départementales et nationales nécessaires à l'information des citoyens au titre du droit à l'information. Le DICRIM est élaboré à partir des informations transmises par la préfecture.

Qui l'établit ?

Le maire a établi le document en collaboration avec la communauté de communes, la société IMS RN et le service prévention des risques de la commune.

Dans quel but ?

L'objectif de l'information préventive est de rendre nos administrés conscients des risques majeurs auxquels ils peuvent être exposés, d'informer sur les phénomènes, leurs conséquences et les mesures pour s'en protéger et en réduire les dommages. Ils seront ainsi moins vulnérables.

Où le consulter ?

Le DICRIM est librement accessible en mairie ainsi que sur le site internet de la commune. La consultation ne fait l'objet d'aucune justification ni de redevance de la part de la commune.

Les risques doivent être affichés dans les campings situés en zone à risques, dans les bâtiments recevant du public ou dans les immeubles d'habitations. L'affichage peut être apposé d'un commun accord entre le maire et le propriétaire ou le gestionnaire de l'immeuble.

La mairie vous présentera bientôt le dispositif d'alerte à la population dont l'objectif est de vous informer ponctuellement d'un éventuel risque sur notre territoire. Plus d'informations dans un prochain magazine.

Informations et renseignements : www.mairie-gassin.fr

Secrétariat : 04 94 56 62 00

Service prévention des risques : 04 94 17 49 22



Projet CONSENSO : innover pour fournir un accompagnement sanitaire et social de meilleure qualité.

Partout dans le monde, l'espérance de vie des personnes augmente, et tant que cela est possible celles-ci préfèrent vieillir à la maison.

Le but du projet européen CONSENSO est de développer un système d'assistance mettant les personnes âgées au centre de l'accompagnement sanitaire et social, en s'appuyant sur un coordinateur territorial médico-social dont le rôle est d'aider les personnes âgées et leurs familles dans la réalisation de leurs activités quotidiennes. Ce plan s'adresse à toutes les personnes âgées de plus de 65 ans, valides ou dépendantes.

A Gassin, ce projet mis en place par le CCAS, en partenariat avec le département du Var a déjà commencé depuis plusieurs semaines. Une coordinatrice territoriale médico-sociale vient actuellement à la rencontre des personnes âgées, à leur domicile, pour effectuer un diagnostic de leur situation personnelle.

Dans un souci d'efficacité et afin de préserver votre tranquillité, nous vous indiquons les noms et prénoms des deux coordinatrices qui interviennent sur la commune : Mme Catherine PEROT-BOIRIN et Mme Lucie RICHE. l'une d'elle prendra contact avec vous afin de vous rencontrer dans le but d'améliorer votre quotidien.

Toutes les informations sur le projet, ses activités, ses résultats :

www.alpine-espace.eu/consenso

facebook.com/CONSENSOproject

ou directement auprès du CCAS de Gassin : 04 94 56 52 04



Catherine et Lucie, les deux coordinatrices qui viendront à votre rencontre



Mise en place d'un véritable service d'objets trouvés

Il vous est peut-être déjà arrivé de retrouver, perdu au sol, sur un banc ou dans un parking un objet (un sac à dos, un portefeuille, un bijou, un téléphone ou des papiers...). Dans ce genre de situation, que faire de cet objet ? C'est très simple, il suffit de vous rendre au poste de la Police Municipale, au service des objets trouvés. Là vous n'aurez qu'à déposer l'objet en question et remplir une simple déclaration. Ce système fonctionne aussi en cas de perte d'un objet. Dans ce cas il faudra remplir une déclaration d'objet perdu. Si vous pensez qu'un de vos biens a pu être déposé à la Police Municipale, il suffit de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de propriété (facture) afin de le récupérer. A ce jour, la Police Municipale a inventorié plus d'un millier d'objets en tous genres...

Voies privées et mise en fourrière

Si des copropriétés et lotissements sont confrontés à des problèmes de voitures « épaves », ces derniers peuvent se rapprocher de la Police Municipale afin de traiter conjointement la mise en fourrière de ces véhicules.

Réunion publique « Participation citoyenne »

Le 27 janvier dernier s'est tenue une réunion publique sur le thème de la sécurité. Etaient présents de nombreux représentants des lotissements de la commune, ainsi que Mme le Maire, M. PESCE (premier adjoint) et Mme BOYENVAL (adjointe à la sécurité) entourés du Major ROBINET (Commandant de la brigade de gendarmerie de Saint-Tropez) et de M. MEYER, le nouveau responsable de la Police Municipale. Cette réunion a permis de poser les bases pour la mise en place d'un partenariat gendarmerie, citoyens, municipalité afin que chacun soit attentif à ce qui se passe dans son quartier ou lotissement, et de former un réseau de solidarité de voisinage pour alerter la gendarmerie en cas d'événement suspect. Ce dispositif porte le nom de « Participation citoyenne ». Le but est de nommer une personne volontaire référente dans chaque quartier qui sera chargée de faire remonter les problèmes à la gendarmerie ou à la police municipale mais qui ne pourra, en aucun cas, se substituer aux autorités.

Il appartient aujourd'hui à chaque quartier ou lotissement de transmettre le nom du référent au secrétariat de la Police Municipale. Ce rendez-vous fut également l'occasion de rappeler qu'un dispositif de prévention est déjà mis en place par la Police Municipale auprès des personnes âgées et que le plan Opération Tranquillité Vacances est toujours opérationnel.

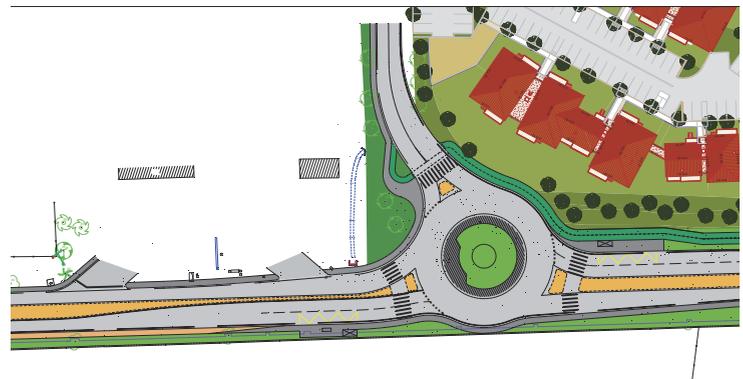
En résumé, soyez vigilants, solidaires et n'hésitez pas à appeler le 17 !

Renseignements

Police Municipale de Gassin
4 rue Centrale
Tél : 04 94 56 62 17
Mail : police.municipale@mairie-gassin.fr



Les travaux en cours pour l'aménagement du giratoire



Plan du projet d'aménagement

Aménagement du giratoire des Marines.

Débutés le 13 février dernier sous maîtrise d'ouvrage du Département avec une participation financière des communes de Gassin et de Cogolin, les travaux du rond-point des Marines permettront de faciliter les entrées et sorties de ce secteur en pleine expansion, notamment depuis l'achèvement de la résidence Neptune.

Ces travaux, réalisés par l'entreprise COLAS, devant se terminer mi-juin, entraînent des restrictions de circulation (vitesse limitée, largeur de la chaussée réduite...) mais pas de coupure de route ou de circulation en alternance. Pour ne pas impacter le flux routier certains travaux seront même réalisés de nuit !

Au final c'est un rond-point de 18 mètres de diamètre qui verra le jour. Les accès seront à deux voies depuis les deux branches de la RD98 et une entrée pour la voie communale (voir plan). A cela viennent s'ajouter l'aménagement de deux arrêts de car sécurisés, accessibles aux personnes à mobilité réduite, le raccordement à la piste cyclable du littoral, la reprise du réseau d'éclairage public, la création de trottoirs et la requalification du réseau d'assainissement.

Le coût de l'opération s'élève à 860 000€ HT dont 200 000€ pris en charge par la commune.

Double classement pour Gassin et son office de tourisme

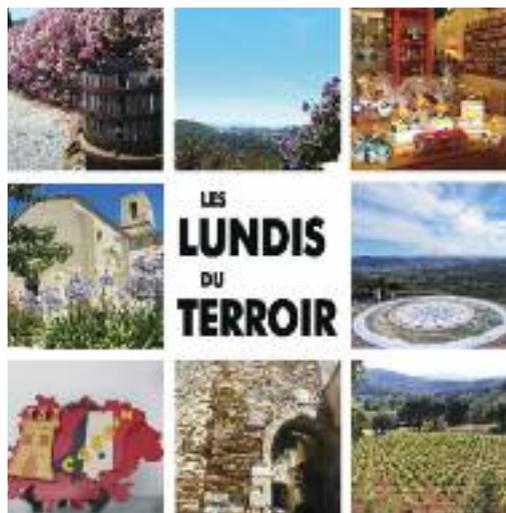
Après un an d'ouverture, retrouvez en détails l'avancée des grands dossiers portés par l'office de tourisme de Gassin.

Le cap des 10 000 visiteurs dépassé en 9 mois

Créé par une délibération du conseil municipal à la fin de l'année 2015, l'office de tourisme de Gassin a ouvert ses portes le 1^{er} avril 2016. Après plusieurs semaines de travaux, les services techniques permettaient au personnel de l'office de prendre possession d'un local convivial et accueillant situé sur l'Aire de Loisirs.

Depuis, ce sont plus de 10 000 visiteurs qui s'y sont succédé pour obtenir des informations sur le village de Gassin, son histoire et son patrimoine, sur les animations, sur les sentiers de randonnées, les produits du terroir, pour connaître les bonnes tables ou trouver un hébergement adapté à leur demande.

La réalisation de cette promesse de campagne, a fait naître un grand dynamisme parmi les professionnels du tourisme de Gassin. L'année a été marquée par l'organisation d'un « éductour », visant à mieux faire connaître le territoire aux professionnels du tourisme et à certains élus du Golfe, et l'organisation chaque semaine d'août des « Lundis du terroir ». Cet événement a permis d'inviter des artisans de Gassin, vigneron, confiseur, oléiculteur, artistes peintres et écrivains, pour des dégustations et la découverte de notre terroir. Parallèlement à l'accueil des visiteurs au village, diverses missions ont été menées auprès des socioprofessionnels (réunions de restitution, création d'une base de données, diffusion de l'événementiel) ou en soutien à l'organisation de plusieurs animations de la mairie et de l'OMACL.



L'office de tourisme restera communal

Selon la loi portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, adoptée le 6 août 2015, les offices de tourisme et la compétence tourisme devaient automatiquement être transférés aux structures intercommunales.

Cette loi avait suscité l'opposition de certaines communes des secteurs les plus touristiques de France, souhaitant garder leur office et leur compétence touristique. La situation géographique et économique de notre territoire paraissait peu adaptée à la mise en place d'une politique communautaire en ce domaine : Cavalaire-sur-Mer, Cogolin, Croix-Valmer, Ramatuelle, Saint-Tropez et Sainte-Maxime s'étaient prononcés pour le maintien de leur office et de leur compétence.

Cela a été le vœu également de la mairie de Gassin, souhaitant poursuivre et amplifier l'élan suscité par l'office de tourisme. Cette volonté était tributaire de plusieurs conditions : le vote de dérogations dans la loi Montagne (permettant aux communes de garder leurs offices), le classement de l'office en catégorie III au moins et le classement de Gassin en commune touristique.

L'office obtient son classement en catégorie III

Un long travail a permis à l'équipe de l'office de constituer le dossier de son classement en catégorie III.

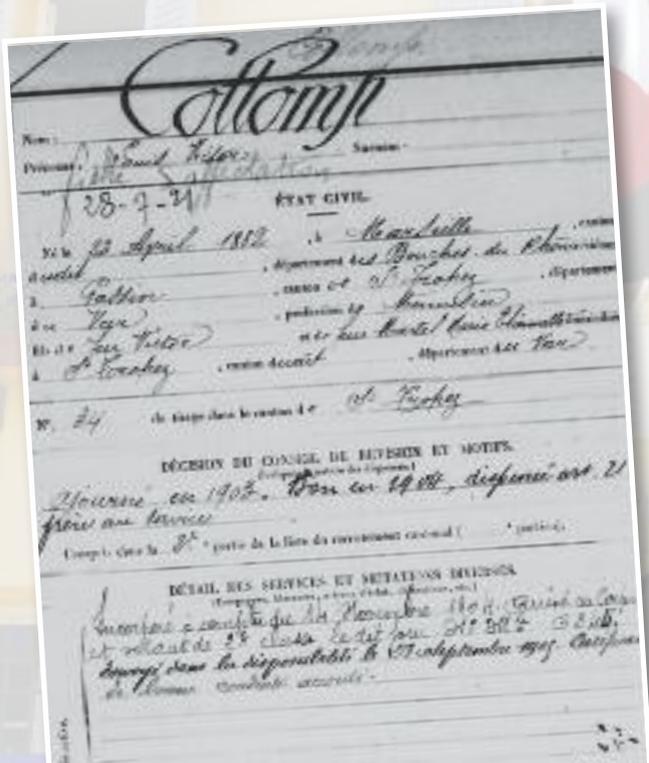
Dans le but d'offrir le meilleur accueil aux visiteurs, l'office de tourisme s'était constitué dès avril pour pouvoir satisfaire aux critères rigoureux de ce classement : ouverture tous les jours sur l'ensemble de la période touristique, accueil et diffusion d'information bilingue (l'office de tourisme propose un accueil et une documentation en trois langues), accueil des personnes à mobilité réduite, etc.

Le classement a été obtenu avec succès le 15 décembre dernier.

Gassin obtient le label de commune touristique

Après ce premier dossier, un second a été réalisé pour obtenir le classement de Gassin en commune touristique. Ce label est accordé par la préfecture aux communes qui possèdent un office de tourisme classé, suffisamment d'hébergements touristiques et organisent des animations et des événements durant la haute saison. Ce précieux label a été obtenu le 23 Décembre dernier.





Histoire et mémoire gassinoise

Après un vote solennel le 23 août 2016, le conseil municipal de Gassin a décidé d'honorer trois soldats morts pour la France lors de la Grande Guerre. Les trois aires de stationnement à l'entrée du village portent désormais les noms de Louis COLLOMP, Charles GIORDANO et Léon MARTEL.

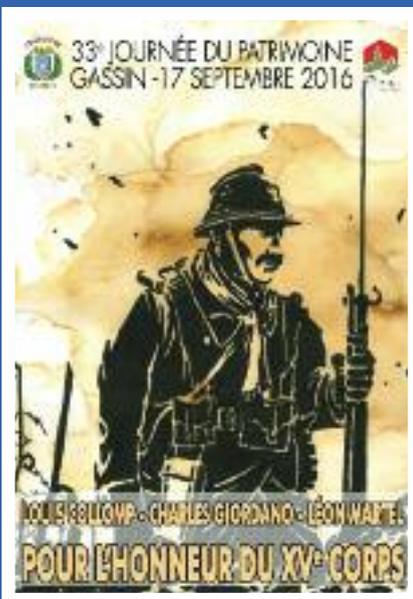
Ces trois soldats sont morts au combat lors des batailles de Montcourt et de Dieuze, en Lorraine, les 14 et 20 août 1914.

Ces trois Gassinois ont été mis à l'honneur à l'occasion des Journées du Patrimoine. Ils appartenaient au XVe Corps, qui regroupait les Provençaux, de la Corse à l'Ardèche et au Gard et qui a été victime d'une violente campagne de diffamation dans la presse, comme l'a rappelé l'historien Jean-Yves LE NAOUR lors de sa conférence. Il s'agissait de détourner l'attention de l'opinion publique sur des défaites dues à une erreur stratégique manifeste de l'état-major français, qui a exploité la mauvaise réputation des soldats du Midi, victimes d'un véritable "racisme intérieur".

Dès le XVIIIe siècle en effet, Montesquieu justifiait l'indolence et la paresse supposées des gens du Midi par la théorie des climats, renforcée au XIXe siècle par le développement industriel du Nord de la France, par opposition au Sud resté rural. A l'époque, certains « scientifiques » de l'Institut Pasteur, affirmaient que les Méridionaux avaient des cerveaux plus petits que la moyenne ! Comme l'a également rappelé avec humour M. LE NAOUR, ces préjugés ont par ailleurs été largement nourri par la littérature et notamment le personnage vantard et lâche de Tartarin de Tarascon...

En août 1914, les accusations contre les soldats du XVe Corps ont soulevé une vague d'indignation dans toute la Provence, entraînant la démission du ministre de la guerre. Quelques jours plus tard pourtant, le 19 septembre 1914, deux soldats du XVe Corps accusés de mutilations volontaires seront jugés en cour martiale et fusillés pour l'exemple: il s'agissait d'un Varois, Auguste ODDE et d'un Corse, Joseph TOMASINI. L'enquête révélera par la suite que leurs blessures avaient été infligées par des projectiles allemands, entraînant la réhabilitation des deux soldats en 1918 et les excuses officielles du président de la République aux familles endeuillées.

Voilà pourquoi aujourd'hui de nombreuses places et rues du Midi portent le nom du XVe Corps. Ce pan de l'histoire, qui peut paraître anecdotique ou lointain, a pourtant le mérite de nous rappeler que la nation française est le fruit d'une lente construction et reste fragile, notamment en ces temps difficiles où l'état d'urgence nourrit la méfiance de l'autre et les difficultés à vivre ensemble.



Des recherches menées par l'agent de l'état civil, Nathalie FILIGHEDDU, ont permis de retracer la généalogie de ces trois soldats afin de préparer un livret distribué au public lors des journées du patrimoine. Ce livret est toujours disponible sur demande à l'office de tourisme. Vous aussi, vous pouvez retracer un pan de votre histoire et obtenir des informations sur des membres de votre famille en vous rendant sur les sites : www.archives.var.fr ou www.memeoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr

L'Avenir Cycliste Gassinois a fêté ses 20 ans cette année !



Crée en 1996 sous l'impulsion de notre ami Jean-Claude RAVEL, l'association a connu un essor rapide et jamais démenti. L'ACG a su évoluer et organiser des compétitions toujours plus importantes, qui permettent à Gassin de rayonner sur le plan régional.



L'ACG fonctionne uniquement grâce à de nombreux bénévoles, tous très soudés et très impliqués dans la vie du club, parmi lesquels on retrouve six éducateurs diplômés : Daniel MAUNIER, Alain HERNANDEZ, Eric IURLO, Luc et Lisa VAUBOURZEIX et Jean-Pierre REY, le vice-président de l'association Laurent MOURET (en cours de formation pour devenir éducateur) et le président Christophe MONGEOT (voir portrait).

Cette année ce sont 56 adhérents de 7 à 67 ans qui sont inscrits au club.

Objectifs et valeurs du Club

La vocation première du club pour ces jeunes est l'éveil au VTT, puis l'acquisition des différentes techniques de pilotage et franchissement d'obstacles. La pratique de ce sport permet aussi de développer la confiance en soi des jeunes et de les sensibiliser à la nature magnifique qui nous entoure, dans cet environnement magique qu'est le Golfe de Saint-Tropez. C'est pourquoi chaque semaine, deux sorties sont organisées les mercredis et samedis après-midi, encadrées par les éducateurs diplômés auprès de la Fédération Française de Cyclisme et aidés également par les parents qui accompagnent leurs enfants. Pour les plus aguerris, des randonnées sont organisées dans le massif de la Sainte-Baume ou à Roquebrune-sur-Argens plusieurs fois par an avec, à chaque fois le même état d'esprit : découvrir l'environnement et respecter la nature.

Ce qui domine à l'ACG ? LA CONVIVIALITE ! Le club ne fonctionne qu'avec des bénévoles (parents, amis, famille, membres d'autres associations...) sans qui aucune manifestation ou sortie ne serait possible ! La subvention de 9800€ versée par la Mairie, la mise à disposition d'un local ou de minibus pour les déplacements, et les adhésions permettent d'organiser les cours et servent aux frais de fonctionnement du club (trophées, sécurité...) Avec peu, l'ACG arrive à faire beaucoup!

Organisation des compétitions

Le volet compétition n'est pas pour autant oublié puisque la plupart des jeunes participent au Championnat régional de Cross-country et également aux compétitions UNSS car le club a signé une convention de partenariat avec le collège de Gassin.

L'association organise trois événements marquants au cours de l'année. En janvier, la saison est ouverte avec les Ruelles de Gassin. Cette animation nocturne permet aux petits comme aux grands de s'égayer dans les ruelles du village en relais par 2. Rien de mieux que de monter ou descendre les escaliers de Gassin à vélo pour se décrocher après les fêtes de fin d'année ! Pour la deuxième année consécutive, un concours de déguisement de clown a été organisé en hommage à Jean-Claude RAVEL et ses célèbres tenues. La course est ouverte à tous et se termine par une « pasta party » salle Espéridou.

Après l'arrêt de la descente VTT des Moulins de Paillas, le bureau de l'association a mis tout son entrain et sa passion du VTT dans l'organisation d'une nouvelle course à la fois spectaculaire et demandée par de nombreux vététistes adeptes de sensations fortes.

L'idée a germé de se tourner vers l'Enduro qui se développait de plus en plus car moins extrême et faisant la part belle aux qualités de pilotage instinctif en respectant plus l'environnement. L'Enduro des 3 caps était né. Sous le format du rallye automobile, c'est une succession de 5 spéciales à profil descendant et chronométrées. Les liaisons entre chacune se font en VTT. Pour sa deuxième édition cette année, la course est inscrite au calendrier du Trophée Enduro Provence et compte plus de 300 inscrits, signe de la notoriété de cette épreuve !



L'avenir Cycliste Gassinois organisera également sous l'égide du Comité Côte d'Azur FFC une manche du Championnat régional de VTT Cross Country. Cette course dénommée «Caroubike» se déroule sur le site de Caruby et de ses environs. Elle réunit toutes les catégories, des poussins au plus de 50 ans et met une fois de plus la lumière sur notre commune puisque cette épreuve accueille généralement de 200 à 250 participants venus pour la plupart de tout le Var et des Alpes Maritimes. Pour sa cinquième édition en mai 2017, la Caroubike s'ouvrira un nouveau parcours.

Les sociétaires de l'association sont également présents lors d'autres manifestations sportives qui se déroulent à Gassin comme la course cycliste du Granfondo qui se tiendra le 09 avril prochain et La Gassinoise le 28 mai (voir page 15).

Souvenirs, souvenirs ...



Lundi 06 mars une plaque en hommage à Jean-Claude RAVEL a été inaugurée sur la façade du local de l'Avenir Cycliste Gassinois en présence de Monique RAVEL son épouse, Mme WANIART et Mmes VILLETTE et MARTIN, respectivement adjointes à la jeunesse et aux sports. De nombreux bénévoles et élèves de l'association étaient également présents pour ce témoignage.



Portraits de vététistes

Si l'ACG fonctionne grâce à de nombreux bénévoles, ses meilleurs représentants sont encore les graines de champions qui font partie du club. Voici les portraits de trois d'entre eux..

Commençons par Emma Aubour, 14 ans qui a découvert le vélo avec son père, un ancien de l'ACG, depuis qu'elle a 7 ans. Avec une progression fulgurante elle est actuellement championne du Var et championne régionale dans la catégorie minime. Elle a d'ailleurs participé au Championnat de France des Jeunes Vététistes (CFJV). Ce qu'elle aime dans la compétition c'est de pouvoir se mesurer aux autres et gagner !



Emma

Mathis Humbert est également un vainqueur. Champion du var dans la catégorie minime, il est aussi troisième au classement régional. Sa compétition favorite reste les Ruelles de Gassin notamment pour la très bonne ambiance qui règne pendant la course. Malgré sa passion pour le vélo et la compétition il a décidé d'intégrer les Jeunes Sapeurs-Pompiers du Golfe cette année et mettra donc un peu de côté le cyclisme.



Mathis, en tenu pour les ruelles.

Le président : Christophe MONGEOT



Maître de chai au domaine de Minuty, cet œnologue de profession dirige l'Avenir Cycliste Gassinois depuis quatre ans. Il succède ainsi à Christian OLLIVIER, Jean Claude RAVEL et Daniel MAUNIER.

Après avoir accompagné son fils lors des compétitions cyclistes et des sorties du club, il est devenu membre du bureau, puis vice président et président en 2012. Il est chargé de coordonner les animations, de l'accueil des nouveaux licenciés, du suivi des projets, des résultats et des compétitions.



Alan

Le jeune Alan Lanfray, du haut de ses 8 ans est déjà vice-champion du Var et 3^{ème} du championnat régional dans la catégorie poussin. Il espère cette année monter sur le podium comme lorsqu'il a gagné la course de Peymenade. La tâche sera plus dure pour lui en 2017 car il change de catégorie et le niveau sera donc un peu plus élevé. Gageons que les entraînements au sein du club lui permettront de progresser autant que possible.

Avenir Cycliste Gassinois
Rue des écoles – 83580 GASSIN
Site internet : www.acgassinois.clubeo.com
Mail : acgassinois@wanadoo.fr

Valorisation des déchets verts :



L'écopôle franchit un nouveau cap

Il y a quelques semaines, une quinzaine d'élus a eu droit à une visite du site molois de l'Écopôle pour voir la dernière-née du service Déchets Ménagers et Assimilés (DMA). Depuis le mois de juin dernier, la nouvelle ligne d'affinage destinée à aller encore un peu plus loin dans la valorisation des déchets verts et déchets de bois a en effet, pris du service. Tous les produits ligneux - qui sont constitués de bois ou qui ressemblent à du bois - contenus dans ce type de déchets - et que collecte la Communauté de communes - vont pouvoir être systématiquement valorisés.



Les élus de la communautés de communes en visite à l'écopôle



La ligne d'affinage



La ligne d'affinage



Fabrication de combustible

Comment ? Grâce à un travail mené avec l'usine de production d'électricité INOVA à Brignoles, la ligne d'affinage permet la fabrication de combustible. C'est l'usine de cogénération brignolaise, inaugurée en mars 2016, qui devrait bientôt recevoir le produit de ce tout nouvel outil.

L'usine ouvrira donc la porte de nouveaux marchés de l'énergie dans le Var et en PACA.

Le combustible produit par l'Écopôle est tout-à-fait conforme au cahier des charges d'INOVA : il faut dire que la fonctionnalité de la ligne s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable. Elle été acquise suite à un appel d'offre lancé en 2015.

De nombreuses possibilités ...

Attentifs et intéressés, les élus de la Commission DMA ont dernièrement profité d'une démonstration du « process » en bonne et due forme.

La ligne d'affinage telle qu'elle est implantée aujourd'hui est une installation fixe, complète et modulable. Ses possibilités sont nombreuses et il faudra quelques mois pour "affiner" les différents réglages possibles.

Une inauguration officielle devrait être programmée prochainement par la Communauté de communes : le développement durable « made in » Communauté de communes est plus que jamais en marche !

AGENDA

ŒUFS DE PAQUES DE CARUBY



ASSOCIATION OMACL LUNDI 17 AVRIL

Les cloches de Pâques donnent rendez-vous à partir de 11h, à tous les petits Gassinois, pour la traditionnelle chasse aux oeufs, suivie du verre de l'amitié offert aux parents!
N'hésitez pas à apporter votre pique-nique.
Cette année les enfants pourront découvrir les animaux de la ferme et s'amuser sur un tobogan géant.
Entrée libre
Rendez-vous à l'espace champêtre de Caruby.

FESTIVAL DE MUSIQUE DES CHAPELLES

CHAPELLE NOTRE DAME DE LA CONSOLATION DIMANCHE 07 MAI



Créé en 2008, la vocation de ce festival est de faire découvrir au public les nombreuses chapelles de Provence aux qualités architecturales et acoustiques très diversifiées, par l'organisation de concerts de très grande qualité avec l'aide d'artistes reconnus sur la scène nationale et internationale. Des lieux étonnants, parfois perchés au sommet d'une colline, abandonnés depuis de nombreuses années, chargés d'histoire. Pour la dixième édition du festival, Gassin, accueille les musiciens Florent BONTRON (flûte) et Cécile MAUDIRE (harpe), qui interpréteront un concert romantique issu de leur dernier disque, qui associe la virtuosité de la flûte à la grâce musicale de la harpe. Dimanche 07 mai à 16h00 - Chapelle Notre Dame de la Consolation

Tarif du concert 11€
gratuit pour les moins de 18 ans

Renseignements: <http://www.festivalgloriana.fr/> Billetterie: <https://www.placeminute.com/>



RAID SPORTIF

Le 20 avril, Gassin sera la ville de départ du raid sportif organisé en partenariat avec les communes de Ramatuelle, Grimaud, Cavalaire, La Croix-Valmer et Cogolin. Les enfants âgés de 11 à 17 ans, amateurs de VTT, course, natation et parcours sportif n'hésitez pas à vous inscrire auprès de la Salle des Jeunes de la commune. Tarif 20€.

Votre avis nous intéresse !

Dans un esprit participatif et citoyen et afin de préparer les festivités de Noël 2017, n'hésitez pas à nous envoyer vos idées, suggestions ou commentaires à l'adresse suivante : festivites@mairie-gassin.fr Une réunion sera organisée dans quelques mois afin de vous présenter les concepts retenus, discuter ensemble de l'organisation et de l'implication de tous !

Le programme peut être soumis à modifications. Merci de vous informer auprès de la Mairie.
Consultez le plan de la commune sur le site de la mairie www.mairie-gassin.fr, onglet « à Gassin », rubrique « plan téléchargeable ».

COURSE CYCLISTE INTERNATIONALE GRANFONDO

DIMANCHE 09 AVRIL

Cette année encore le Granfondo Gassin Golfe de Saint-Tropez inaugure le Grand trophée Cycling Event. Cette 31^{ème} édition se déroulera dimanche 09 avril 2017.

Il s'agit d'une épreuve d'endurance sur routes, ouvertes à la circulation et placée sous l'égide de la FFC. Les parcours Granfondo et Mediofondo sont ouverts à toutes personnes âgées de plus de 18 ans (licenciés ou non) et le parcours rando est accessible dès 14 ans.

Entre front de mer et belvédères, c'est une épreuve idéale pour se remettre en jambes à la sortie de l'hiver. L'arrivée se fera Montée Saint-Joseph au coeur du vieux village de Gassin, l'endroit idéal pour admirer la plus belle vue du Golfe!



PÉTANQUE



PETANQUE / CHALLENGE DE LA VILLE DE GASSIN

ASSOCIATION BOULE GASSIN CROIX-VALMER

SAMEDI 25 MARS

Rendez-vous à l'Aire de loisirs.
Entrée située sur le parking Léon Martel à l'entrée du village.
A 14h00 jeu provençal en 3x3.

PETANQUE / TOURNOI MARCEL FABRE ASSOCIATION BOULE GASSIN CROIX-VALMER

JEUDI 04 MAI

Rendez-vous à l'Aire de loisirs. Entrée située sur le parking Léon Martel, à l'entrée du village. A 8h30 jeu provençal en 2x2. Tournoi réservé aux licenciés de la FFPJP.

TOURNOI DE PETANQUE OMACL SAMEDI 13 MAI

Pétanque en mêlée tournante 3x3.
Repas convivial avant la reprise du tournoi.
Remise des prix et apéritif de clôture.
Ouvert à tous! Inscriptions prochainement...

Renseignements M. Rocchia 06 62 96 28 52.
D'autres dates réservées aux licenciés sont disponibles, renseignez-vous auprès de l'association!

COURSE NATURE LA GASSINOISE



TROISIEME EDITION DIMANCHE 28 MAI

Forte du succès des deux premières éditions, La Gassinoise revient, portée par l'association OMACL, la Mairie, et tous ses bénévoles! Départ de la course : 9h00, depuis Caruby. Après la course: apéritif champêtre offert à tous les participants !

Informations pratiques: la course est ouverte à 300 participants maximum et se déroule sur 11,2 km. Le parcours décrit une boucle: les coureurs partent et arrivent à Caruby. Le prix en préinscription est de 10€ jusqu'au 27 mai, 12h00.

Course ouverte à la catégorie CADET (16 - 17 ans): en plus des pièces à fournir, une autorisation parentale est obligatoire. Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied ou licence FFA obligatoire.

Inscriptions sur place et retrait des dossards à partir de 7h45 le jour de la course.

Pour vous inscrire rendez-vous sur le site www.KMS.fr. ou remplissez un bulletin d'inscription disponible à l'accueil de la Mairie, à l'office de tourisme ou sur le site internet : www.mairie-gassin.fr

Retour sur les moments forts...

Des nombreuses manifestations sportives et culturelles ont eu lieu à Gassin cet hiver !

JOURNÉES DU PATRIMOINE



JOURNÉE DU PATRIMOINE

Lors des Journées du Patrimoine, le **17 septembre** dernier, Madame le maire a accueilli deux conférenciers et inauguré les plaques des trois nouveaux parkings en hommage aux soldats du XVème corps et en présence de la famille GIORDANO.



GALA

Afin d'offrir un fauteuil « strike force » au club handisport de La Garde, l'association Cœur de Roses, en partenariat avec l'OMACL de Gassin, avait organisé une grande soirée de gala. Les nombreux spectateurs ont pu assister à une représentation du célèbre chanteur Christophe et un concert du groupe Angelunam.



SOIRÉE KARAOKÉ

Le 15 octobre dernier, la scène de l'Espéidou était ouverte à tous les chanteurs (confirmés ou pas) lors du 2^{ème} karaoké de l'OMACL !

SOIRÉE 80'S

Salle comble le **samedi 04 mars** à l'Espéidou pour la soirée 80's !



HALLOWEEN

Pour Halloween c'est une fabuleuse chasse au trésor qui a été offerte aux petits Gassinois, suivie d'une soirée endiablée salle Espéidou. Frissons garantis !



RUELLES DE GASSIN

Le 07 janvier a eu lieu la traditionnelle course des Ruelles de Gassin organisée par l'ACG. Une centaine de coureurs étaient présents dont certains déguisés en clown, en hommage à Jean-Claude RAVEL, le fondateur de l'association.



LOTO

Le traditionnel loto de l'OMACL a eu lieu le **03 décembre**. De nombreux cadeaux (ordinateur, télé, console...) ont fait beaucoup d'heureux.



VIDE-DRESSING

Les **06 novembre** et **11 décembre**
Sur une idée de Maryline MINEO, de l'office de tourisme, l'OMACL a organisé deux vide-dressing. Une belle occasion de faire du tri dans vos armoires!



Du **13 au 17 février** dernier 10 Gassinois de 11 à 17 ans sont partis en séjour ski à Saint-Léger Les Mélézes avec la Salle des ados. Les enfants, encadrés par Christine, Geneviève et Manon ont pu profiter du ski, d'une balade avec des chiens de traîneaux et ont même été à la découverte d'une chèvrerie !



L'hiver des enfants



Le **13 décembre** les enfants de l'école maternelle ont assisté au spectacle « Zéphérine et les légendes de Noël », interprété par la compagnie Zéphérine.

A LA CRECHE

Les tous petits n'étaient pas en reste puisqu'après un joli spectacle réalisé par le personnel et un goûter de Noël, les enfants ont eu droit à la visite du Père Noël et à la distribution de cadeaux.

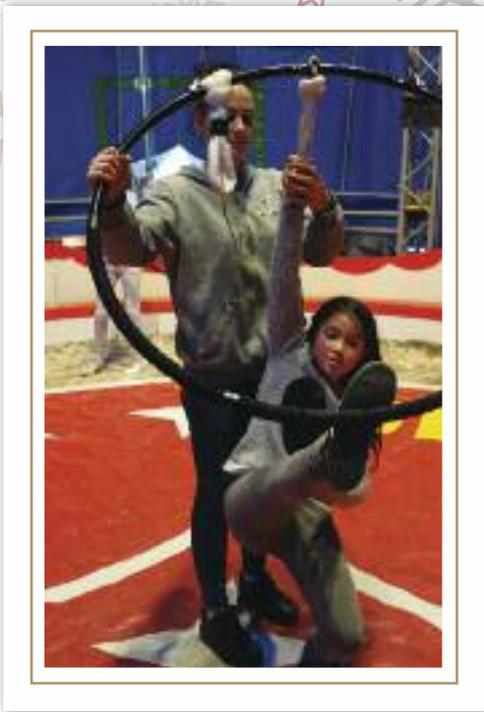


Peu de temps avant les vacances le Père Noël est venu saluer les enfants dans les cantines des écoles de Gassin.



DISTRIBUTION DE CADEAUX DANS LES ÉCOLES

Il leur a ensuite distribué de nombreux cadeaux !
Au programme : livres et bonbons !



CIRQUE DE NOËL

Pour finir les célébrations de Noël en beauté, c'est un détachement du cirque La piste aux étoiles qui est venue ravir les petits et grands enfants **le samedi 17 Décembre** ! La représentation était suivie d'un goûter de Noël (crêpes, gaufres et vin chaud) et la journée s'est terminée par un grand feu d'artifice tiré depuis l'Aire de Loisirs !



NOËL DU CCAS

Le CCAS a offert aux personnes âgées une représentation théâtrale suivie d'un goûter. Ce fut également l'occasion de distribuer les paniers garnis.

L'emploi du feu et le brûlage des déchets verts (= végétaux)

Vous avez besoin d'un renseignement sur l'emploi du feu ou le brûlage ?

Toutes les réponses à vos questions en 4 points

1 principe général

	Tout emploi du feu est interdit dans les zones boisées, y compris à 200m de celles-ci.	<i>L'emploi d'un barbecue attendant à une construction reste autorisé.</i>
	Le brûlage des déchets verts est interdit.	<i>Article 84 du règlement sanitaire départemental</i>
		

2 3 exceptions

J'ai EXCEPTIONNELLEMENT le droit de faire brûler mes déchets verts UNIQUEMENT si :		
		Et si ces déchets sont issus :
	Je suis propriétaire d'une construction ou installation de toute nature située dans une zone exposée au risque incendies de forêt (= un massif forestier + la bande des 200 mètres qui l'entoure) et donc soumise à la réalisation des obligations légales de débroussaillage	De la réalisation des obligations légales de débroussaillage (OLD) autour de ma construction. La taille d'un rosier, par exemple, n'est pas du débroussaillage!
	Je suis propriétaire ou exploitant forestier	De la réalisation de travaux forestiers
	Je suis exploitant agricole	De l'exploitation agricole dans le cadre d'une opération agronomique ou sanitaire, obligatoire Ex : Sarments de vignes

3 Des conditions

Si j'appartiens à une exception précédente, je ne peux brûler mes déchets verts que si l'ensemble des conditions ci-dessous sont réunies.		
	Période verte du 1er octobre au 31 janvier de l'année suivante et du 1er avril au 31 mai	Période orange du 1er février au 31 mars
	Aucune déclaration en mairie	Déclaration en mairie pour avertir les services municipaux
	Vitesse du vent inférieure à 40km/h. Cette vitesse correspond à une jolie brise caractérisée par un vent qui soulève la poussière et les feuilles de papier. Les petites branches sont agitées.	Pas de vent
	Pas de pic de pollution	
	Je fais brûler mes déchets uniquement entre 8h et 16h30. Ce type d'élimination ne doit entraîner aucune gêne ou insalubrité pour le voisinage	

4 La réalisation

Si les conditions précédentes sont remplies, je ne peux allumer le feu que si :	
	Le tas à brûler n'est pas sous un arbre. Son diamètre est inférieur à 2m. Sa hauteur ne dépasse pas 1m. Une bande sécurisée débroussaillée et ratissée de 5m minimum Je reste le surveiller et je dispose d'un moyen pour l'éteindre. Je noie le foyer avec l'eau quand j'ai terminé. Je m'assure de l'extinction totale du foyer avant de quitter les lieux.

Tout feu est interdit en période rouge du 1^{er} Juin au 30 Septembre.

Renseignements : www.mairie-gassin.fr onglet urbanisme et environnement rubrique débroussaillage/www.var.gouv.fr